



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

Séance du lundi 02 mai 2022 à 20 heures 30 minutes
SALLE DES FÊTES

Convocation par mail le 28 avril 2022

Présents :

Mme BLOT Claudie, M. BOUSQUET Thierry, M. CAPMAS Serge, Mme GAJAC Paule, Mme GOSSET Angélique, M. GUEDES PIRES Bruno, Mme SOULIER Laura Marie Leslie, M. TEYSSEDOU Adrien.

Procurator(s) :

Absent(s) : M. BISSIERES Sylvain Frédéric

Excusé(s) : M FIAULT Nicolas, M. VIERGE Guy.

Secrétaire de séance : M. BOUSQUET Thierry

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

ORDRE DU JOUR

1/ DELIBERATIONS

- Mise en enquêtes publiques groupées pour désaffectations de chemins ruraux
- Reconduction à la participation forfaitaire au groupement d'achat de mutuelle (SANTÉ 47)
- Subvention à l'association Comité de Monflanquin du Secours Populaire Français

2/ INFORMATIONS

- DECI Hameau des Grandes Châtaigneraies
- Chaufferie école-mairie : Visite Territoire Energie 47 (TE 47) + Monsieur Vincent GOUYOU (CCBHAP)

3/ ECHANGES

- Arrêté « Camping-Cars » stationnés dans les prairies communales
- Travaux du Pont sur le chemin rural de St-Avit
- Chantier participatif : Nettoyage de la Léproserie
- Organisation Feu de la St-Jean
- Réunion des associations (local, calendrier des festivités)

4/ QUESTIONS DIVERSES

Convocation envoyée le
30/06/2022 à 14:56:27

Approbation CR réunion précédente :

Compte rendu conseil du 04/04/2022 :

1 – Délibérations :

- 26_DE_2022 : Mise en enquêtes publiques groupées pour désaffectations de chemins ruraux
Monsieur le Maire présente les dossiers (Borde Basse (1), Cassagne Haut (x2), Les Anjeaux (1)) concernés. Afin de réduire les frais à la charge de la municipalité, il est prévu de regrouper les dossiers sous une même enquête.

Le conseil municipal est favorable au regroupement des enquêtes publiques et donne pouvoir à monsieur le Maire pour engager les démarches et signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

- 27_DE_2022 : Reconduction à la participation forfaitaire au groupement d'achat de mutuelle (SANTÉ 47)

Monsieur le Maire rappelle que la municipalité participait en 2021) au contrat de mutuelle pris par les habitants de la commune (à hauteur de 5%). Monsieur le Maire indique que 2 personnes ont pris rendez-vous cette semaine avec Santé 47 pour avoir une proposition de contrat et propose de maintenir la participation.

Le conseil est favorable au maintien de cette participation.

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

- 01_DM_2022 : Subvention à l'association Comité de Monflanquin du Secours Populaire Français

Monsieur le Maire indique que Le Secours Populaire a été oublié dans la liste des associations à subventionner, lors du vote du budget 2022 de la commune, et, propose donc de leur attribuer la même somme que les autres associations non gavaudunoises (60€). Une décision modificative du budget est nécessaire.

Le conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

2 – Informations :

DECI : M. BOUSQUET Thierry s'est renseigné auprès de M. Calmette d'un éventuel projet d'achats groupés concernant les bâches à eau. Vu l'état d'avancement de la démarche et la bâche incendie du Hameau étant prévu au budget T Bousquet propose d'avancer et d'installer cette bâche pour régulariser la DECI du Hameau des Grandes Châtaigneraies.

CHAUFFERIE : M. BOUSQUET Thierry informe le conseil qu'il recevra M. GOUYOU et un membre de Territoire Energie 47 pour étudier des solutions de remplacement de la chaudière. Le rendez-vous est fixé le 16/05/2022 à 14h00 à la mairie et Il serait souhaitable qu'au moins un autre membre du conseil assiste à l'entrevue.

COMMUNAUTE DES COMMUNES : Monsieur le Maire évoque la hausse des impôts au niveau de la CCBHAP. Cette hausse est présentée comme liée aux augmentations des matériaux et consommables routiers. Les kilomètres d'entretien routier seront diminués de 30% et le budget culture sera retravaillé pour être plus efficace et plus économe.

M. BOUSQUET Thierry indique qu'il trouve « curieux » que parallèlement à la réduction d'entretien du réseau

routier soit créé un poste au service voirie.

M. CAPMAS Serge indique que les tarifs pratiqués par le service voirie sont identiques au privé et qu'il n'est donc pas nécessaire de passer par eux pour les chemins ruraux.

Concernant le plan d'action de l'office de tourisme, Monsieur le Maire fait part au conseil de sa désapprobation. Ce plan prévoit la création d'un poste de guide-conférencier positionné au musée des bastides qui interviendra sur les marchés des 4 chefs-lieux de Cantons. Ce plan ne comporte aucune action concernant Gavaudun la première année.

3 – Echanges :

Stationnement Camping-car : Monsieur le Maire évoque le stationnement des camping-cars dans le pré sous la tour et souhaite avoir l'avis des membres du conseil dans l'hypothèse d'une réglementation. Le conseil pense qu'il faut rester vigilant et que le faible nombre de camping-cars passant la nuit dans le pré ne justifie pas pour l'instant de régler la zone.

Pont chemin rural Saint Avit : M. BOUSQUET Thierry indique que la société INFRANEO chargé par le CEREMA de contrôler les ouvrages d'art a signalé une fracture sur le parapet du pont. Ce pont appartient à la commune et doit être remis en état rapidement pour la sécurité des usagers et éviter de fragiliser l'ensemble de la structure du pont.

Toitures bâtiment communaux : Monsieur le Maire indique que les travaux de remise en état de la toiture du café seront terminés dans la semaine. Nous sommes en attente de la réponse des Bâtiments de France concernant les travaux de l'église.

Associations : De nombreux matériels appartenant aux associations sont stockés dans le local sous la mairie. Tri et rangement sont nécessaires. Mme GAJAC Paule programmera une journée avec les associations concernées (Comité des Fêtes, Château, Sentiers Artistiques, LCS) pour tri et rangement

Réorganisation des Bâtiments communaux : Monsieur le Maire indique que l'équipe d'architectes a été sélectionnée. Il s'agit du cabinet ROUZAUD (architecte) / AUREJAC (paysagiste) / Agence SCARABEE (tourisme).

Chantier participatif : Nettoyage de la Léproserie : Monsieur le Maire propose l'organisation d'une journée faisant appel aux bénévoles désireux de participer consacrée au nettoyage des abords de la léproserie et à la création du tracé du chemin vers le rocher d'escalade. Un appel aux bénévoles sera lancé prochainement. Pour plus de convivialité, la journée sera ponctuée par un pique-nique offert aux participants avec une présentation du site. La date retenue est le 18 juin.

Feu de la Saint Jean : le feu sera organisé le 18 juin avec un buffet offert aux habitants de Gavaudun.

Journée du petit patrimoine (25 juin) : Mme BLOT Claudie a prévu une petite promenade et souhaiterait pouvoir passer à proximité de la léproserie.

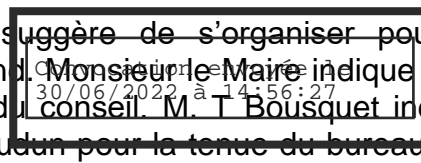
Gestion des déchets / environnement :

Mme GOSSET Angélique indique qu'il faudrait mettre en évidence le numéro de téléphone de la communauté des communes sur les points de collecte des déchets. Ce numéro permet aux usagers de signaler les débordements ou les dépôts autour des containers.

Mme GOSSET Angélique se propose pour commander le cadenas pour la piste du Marou.

Concernant les dépôts sauvages, Monsieur le Maire indique que la communauté des communes dispose de caméras « piège » qu'il est possible de faire circuler d'un point à un autre.

Elections législatives : Mme GOSSET Angélique suggère de s'organiser pour faire des permanences plus longues afin de se libérer un weekend. Monsieur le Maire indique que cela est réalisable et qu'il suffit de s'entendre entre membres du conseil. M. T Bousquet indique que la municipalité pourrait faire appel aux habitants de Gavaudun pour la tenue du bureau de vote car certains ont proposé leur aide lors des dernières élections.



Ramassage scolaire : Mme GOSSET Angélique demande si un arrêt de bus à proximité de Frustié est envisageable et quelle serait la position de la mairie. Si des enfants du secteur ont besoin du transport, Monsieur le Maire indique qu'un arrêt peut être demandé.

FDGDON47 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles): Mme BLOT Claudie indique qu'elle a assisté à l'assemblée générale où la surpopulation de ragondins a été évoquée, ainsi que la difficulté à disposer de piègeurs agréés. Cet organisme participe également à la lutte contre les taupes et les chenilles processionnaires.

Commissions des membres du conseil : Mme BLOT Claudie demande à Monsieur le Maire le nouveau tableau d'affectation des commissions. Monsieur le Maire fera parvenir le tableau aux membres du conseil et le fera paraître sur le bulletin municipal

Jardin inspiration médiévale : Mme BLOT Claudie indique qu'elle a obtenu un nouveau devis auprès de la société METALBOIS pour les bordures des massifs (1769 €) et souhaite faire une réunion pour rédiger un courrier à DREAL.

Association « Un Brin de Cirque » : Mme GAJAC Paule indique que cette association (développement des arts du cirque) envisage de demander à louer la salle des fêtes et souhaite connaître le tarif. Son besoin serait de 3 heures (17h à 20h) tous les jeudis hors vacances scolaires. Le tarif proposé est de 100€/ mois

M. le Maire lève la séance à 23 heures.

Convocation envoyée le
30/06/2022 à 14:56:27